

Malakoff, le 06 janvier 2025

Décision n°2025 – 01 portant nomination de la directrice du Centre EPIDE de Brétigny-sur-Orge

La directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

Décide :

Art. 1^{er} – Madame Agnès FAUQUEMBERG est nommée directrice du centre EPIDE de Brétigny-sur-Orge à compter du 6 janvier 2025.

Art. 2 – La décision n° 2018-28 portant nomination d'un directeur de centre est abrogée.

Art. 3 – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale



Camille TUBIANA